

Saint-Lô

Rentrée 2018 dans la Manche: 67,1% des écoles à 4 jours par semaine

OUEST-FRANCE.FR | lundi 19 mars 2018

259 mots



Jean Lhuissier, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Manche, et Sophie Bringault, responsable de la division de l'enseignement scolaire. - Crédit Emilie Michel

Jean Lhuissier, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de la Manche, l'a annoncé ce lundi 19 mars 2018: à la rentrée de septembre 2018, 67,1% des écoles manchoises fonctionneront en quatre jours hebdomadaires.

« La loi, c'est une semaine d'école sur 4,5 jours. Si on veut passer à 4 jours, il faut demander une dérogation », rappelle Jean Lhuissier, directeur académique des services de l'Éducation nationale dans la Manche. « Pour que j'accepte une dérogation, il fallait qu'il y ait l'accord entre la mairie et les conseils d'écoles. Et dans la plupart des cas, les deux étaient d'accord. » Autre paramètre à prendre en compte: la question des transports scolaires, qui dépendent de la Région.

Résultat des courses: à la rentrée 2018, 67,1% des écoles fonctionneront sur une semaine de quatre jours. « Cela signifie que 80% des communes seront à 4 jours. » Ce sera par exemple le cas de Saint-Lô « où la mairie voulait passer à 4 jours, tout comme la majorité des conseils d'école. Quand il n'y avait pas de majorité, on a maintenu les 4,5 jours. »

32,9% des écoles resteront donc à 4,5 jours hebdomadaires, Cherbourg en premier lieu. 21,4% des écoles seront à 4,5 jours sans dérogation, 10% avec une dérogation simple (portant sur la durée de la journée), 1,5% des écoles seront à 4,5 jours avec une demi-journée libérée.

Par Ouest-France.